

## Comunicati del Ministero degli affari esteri della Repubblica Francese ([www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr))



### **Libye (10 mars 2011)**

Après avoir salué dimanche 6 mars la création du Conseil National de Transition (CNT) rassemblant les forces d'opposition à Khadafi et apporté leur soutien aux principes qui l'animent et aux objectifs qu'il s'assigne, les autorités françaises ont décidé de le reconnaître comme le représentant légitime du peuple libyen.



### **Création du Conseil national libyen (6 mars 2011)**

La France salue la création du Conseil national libyen et apporte son soutien aux principes qui l'animent et aux objectifs qu'il s'assigne.

Elle se félicite de la volonté d'unité qui a présidé à l'instauration du Conseil national et encourage les responsables et les mouvements qui le composent à poursuivre leur action dans cet esprit.

La France condamne l'usage inacceptable de la force contre les civils et adresse sa sympathie aux proches des victimes des affrontements en cours en Libye. Elle rend hommage au courage des populations soumises à la violence, à Zawya et dans d'autres localités libyennes.

Elle appelle au plein respect de la résolution 1970 du Conseil de sécurité et à une solution politique rapide qui permette la cessation des violences et l'établissement d'un gouvernement démocratique qui réponde aux aspirations du peuple libyen.